



FRANCE INITIATIVE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 mai 2009

FRANCE INITIATIVE, FACTEUR DE DYNAMISME POUR LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL

Dans un contexte économique difficile, France Initiative a poursuivi en 2008 la croissance de son activité. Les 245 plateformes du mouvement ont financé la création ou la reprise de près de 14 000 entreprises.

Pour la première fois cette année, le montant total des prêts d'honneur accordés par ces plateformes dépasse la barre des 100 millions pour atteindre 104 millions d'euros. 654 millions d'euros de prêts bancaires ont été associés à ces prêts d'honneur (+ 6%).

PRES DE 14 000 ENTREPRISES FINANCEES ET ACCOMPAGNEES EN 2008

France Initiative confirme sa place de **premier mouvement associatif d'appui et de financement de la création et reprise d'entreprises** en 2008. Son activité représente 4,2% de l'ensemble de la création d'entreprises en France et **15% de la création et reprise d'entreprises ayant accès à un prêt bancaire**.

Les 13 600 entreprises aidées par les plateformes ont créé ou maintenu **31 300 emplois au démarrage** (3% de plus qu'en 2007). Le **coût moyen de chaque emploi créé s'élève à 1 244 euros**, nettement moins élevé que celui des emplois aidés.

- **Le prêt d'honneur et l'accès au financement bancaire**

Les **248 plateformes**¹ France Initiative soutiennent les créateurs et repreneurs d'entreprises grâce à un prêt d'honneur à la personne, sans intérêt ni garantie exigée, destiné à renforcer leurs fonds propres et à un accompagnement durant la période de remboursement du prêt. Les comités d'agrément, composés d'experts bénévoles venus d'horizons variés, décident de l'octroi des prêts d'honneur et des mesures d'accompagnement.

En 2008, le **montant moyen du prêt d'honneur** accordé est de **7 850 euros**. Le taux de recouvrement de ces prêts s'élève à 97%, ce qui confirme la force de la relation de confiance nouée avec les créateurs/repreneurs.

Le modèle France Initiative rassure les banques qui s'appuient sur le travail effectué en amont par les plateformes et il facilite l'obtention de financements complémentaires. Plus de 9 prêts d'honneur sur 10 sont ainsi complétés d'un prêt bancaire. En 2008, **654 millions d'euros de prêts bancaires ont été associés aux prêts d'honneur**, avec **un effet de levier de 7,8**.

¹ Depuis le 29 avril 2009

Contacts Presse



FRANCE INITIATIVE



- **L'accompagnement, facteur de pérennité**

Le travail effectué en amont de la création, le bon calibrage des plans de financement, la diversité des regards lors du passage devant le comité d'agrément et la qualité de l'accompagnement effectué après la création expliquent largement le **taux de pérennité à trois ans** des entreprises soutenues par les plateformes France Initiative, qui s'élève à **87%**.

Outre les équipes permanentes qui assurent le suivi des créateurs, **13 900 bénévoles** (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, cadres, seniors...) apportent leur expertise et leur expérience aux nouveaux entrepreneurs. Ils peuvent remplir plusieurs rôles : participer aux comités d'agréments, parrainer les nouveaux entrepreneurs ou être administrateurs des plateformes.

France Initiative a fait de **2008 l'Année du bénévolat économique** pour valoriser l'engagement de ces bénévoles et en recruter de nouveaux. Ce thème a été celui de son **Université du printemps 2008**, en mai à Azay-le-Rideau, **et de la Semaine du bénévolat économique**, en novembre. Le nombre de ces bénévoles a augmenté de **6%** en 2008.

5 000 de ces bénévoles jouent le rôle de parrain, un chiffre en augmentation de 7% par rapport à 2007. Le **nombre de parrainage en cours** est lui aussi en hausse (+20%) : **7 900** contre 6 600 un an plus tôt

France Initiative, acteur des politiques publiques nationales

- **L'accompagnement et le financement des chômeurs créateurs**

63% des créateurs aidés par les plateformes France Initiative en 2008 sont sans emploi au moment de créer. Le dispositif public Eden, réservé à certains d'entre eux, est remplacé depuis le début de l'année par Nacre, mis en place par l'Etat et la Caisse des Dépôts sous la forme d'un prêt à 0% et d'un accompagnement. Les plateformes France Initiative se mobilisent fortement pour le mettre en place. 189 d'entre elles sont d'ores et déjà labellisées. Sur l'année, les plateformes devraient traiter environ 6 000 dossiers en phase 2 (prêts), **soit 30% des 20 000 créateurs-chômeurs** qui bénéficieront de Nacre en 2009.

- **France Initiative devient tiers de confiance dans la médiation du crédit**

France Initiative, représenté par son président, Bernard Brunhes, est l'un des signataires de la **Charte de la médiation du crédit**, avec René Ricol, médiateur du crédit, le 30 avril 2009. Les services du médiateur du crédit renverront vers des plateformes (une vingtaine pour commencer) les créateurs qui le saisissent après avoir rencontré des difficultés d'accès à un crédit bancaire. Ces plateformes pourront orienter les porteurs de projet vers la bonne porte d'entrée ou traiter leur projet comme les autres qu'elles reçoivent habituellement. Ce nouveau rôle reconnaît le **rôle important des plateformes France Initiative dans l'accès au financement bancaire**.

- **Opérations de revitalisation des territoires**

Face à la multiplication des plans sociaux, les plateformes sont de plus en plus associées aux opérations de revitalisation, pilotées par les Préfets. Elles obligent les entreprises de plus de 1000 salariés qui procèdent à des licenciements économiques à contribuer à la création d'activités et d'emplois afin d'atténuer les effets des licenciements sur le territoire concerné.

Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr



FRANCE INITIATIVE



- **Le prêt d'honneur mobilisé en Guadeloupe et Martinique**

Un plan spécifique est mis en place par le secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer pour soutenir les TPE/PME des Antilles qui connaissent des difficultés de trésorerie liées à la crise sociale et au blocage économique de la Guadeloupe et de la Martinique (plan CO-RAIL). Il comporte notamment la mise en place d'une centaine de prêts d'honneur pour les TPE dans cette situation, par les deux plateformes France Initiative, Guadeloupe Active et Martinique Initiative. Ces prêts sont financés par l'Etat, les deux conseils régionaux et la Caisse des Dépôts.

Une forte proximité avec les collectivités locales

L'une des caractéristiques fortes des 248 plateformes France Initiative est leur ancrage territorial. Chacune intervient sur un territoire délimité, lié à son histoire et à son partenariat avec les collectivités territoriales (Régions, Conseils généraux, intercommunalités, Pays, selon les cas).

Très impliquées dans l'action des 248 plateformes, celles-ci **abondent à plus de 50% les fonds de prêts d'honneur et financent près de la moitié de leurs budgets.**

Elles développent également des politiques plus ciblées qui associent les plateformes. C'est le cas, par exemple, au niveau régional dans le soutien à la création d'**entreprises technologiquement innovantes** ou à la reprise d'entreprise.

Les **reprises** représentent aujourd'hui **31%** des interventions des plateformes. Dans certaines régions, cette activité est tirée par l'existence de **fonds régionaux** abondés par les conseils régionaux, la Caisse des Dépôts et des partenaires bancaires. C'est le cas en Bretagne, en Lorraine et en Aquitaine, régions dans lesquelles les coordinations régionales France Initiative gèrent ces fonds. D'autres fonds de ce type démarrent en Ile-de-France et en Limousin.

Par ailleurs, le prêt d'honneur commence à être utilisé pour **aider les entrepreneurs dans leur croissance**. Cette intervention représente en 2008 **4%** des interventions des plateformes.

Dans d'autres cas, des collectivités locales avec la Caisse des Dépôts abondent les fonds de prêts d'honneur pour permettre aux plateformes d'aider les créateurs à passer une difficulté passagère, dès lors que la situation de l'entreprise est saine. Ce **prêt d'honneur de transition** est l'une des réponses mises sur pied par les plateformes France Initiative pour aider les entrepreneurs dans la conjoncture économique actuelle.

Des partenariats qui se développent avec les banques et les entreprises

Les plateformes entretiennent des relations privilégiées avec **les banques** qui interviennent en complément des prêts d'honneur. En 2008, **1 435 partenariats locaux actifs et près de 60 nouveaux partenariats** (+ 4%) sont recensés. L'apport des banques aux fonds de prêts des plateformes croît régulièrement : il est aujourd'hui supérieur à 10%.

Côté entreprises, **814 partenariats locaux** sont noués avec de **grandes entreprises et 4 700** avec des **TPE-PME** (+11%) dont 1 600 concernent des entreprises créées avec l'appui des plateformes.

La troisième Université du mouvement, qui se tiendra les 6 et 7 mai 2010 aux Sables d'Olonne, sera consacrée à ce thème de l'implication des entreprises.

Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr

CHIFFRES CLES 2008 FRANCE INITIATIVE

- 13 600 créations ou reprises d'entreprises financées
- 13 200 prêts d'honneur accordés (+6%)
- 7 850 € : prêt d'honneur moyen

- 104 millions d'€ montant total de prêts d'honneur (+12%)
- 31 300 emplois créés ou maintenus à la création ou à la reprise
- 654 millions d'€ de prêts bancaires associés aux prêts d'honneur (+6%) avec un effet de levier de 7,8
- 96,7 % : taux de recouvrement des prêts d'honneur
- 1 273 € : coût moyen d'un emploi créé, dont 138 € pour l'Etat
- 87 % : taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées

- 63 % des créateurs sont sans emploi
- 22 % des créateurs ont moins de 30 ans
- 32 % sont des femmes
- 31 % de reprises d'entreprises

- 13 900 bénévoles (+6%), dont 5 000 parrains (+6%)
- 7 900 parrainages en cours (+20%)
- 520 permanents (équivalents temps plein)

Contacts Presse



Participants à la conférence de presse du 5 mai 2009

Aux côtés de **Bernard Brunhes**, président de France Initiative,
et d'**Anne Chatauret**, déléguée générale,
sont présents :

- **Bernard Joubrel**, président d'Armor Initiative, de Bretagne Initiative et de la conférence des présidents de France Initiative
- **Jean-Jacques Martin**, président de Rhône Développement Initiative, de Rhône Alpes Initiative et de la commission Ethique de France Initiative
- **François Gaumet**, directeur de Périgord Initiative et d'Aquitaine Initiative

Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr